Chapitre XII - Bernard D'Amours II, sieur de Plaine

Parmi les fils militaires de Mathieu D'Amours, c'est Bernard qui fut peut-être le plus connu. Il est né le 15 décembre 1667, à Québec. De bonne heure il voulut se faire militaire et devint bientôt officier à plein temps.

Au cours de son service militaire, en 1689, Bernard fut envoyé à la rivière Saint-Jean. Il y rencontra ses frères, surtout Louis, le frère aîné. Comme il retournait à Québec, Louis le chargea d'acheter pour lui une certaine quantité de marchandises chez Martin de Lino, marchand bourgeois de Québec. Ce fut l'occasion d'un procès ultérieur, car Louis tardait à payer.

Sa carrière en Acadie commença en 1690, lorsqu'il fut envoyé officier à la tête d'un bataillon de marins avec son frère Louis de Chaufour. En visitant ses frères sur la rivière Saint-Jean, il eut le loisir d'admirer la baie et la rivière Kennebecasis, tributaire de la rivière Saint-Jean. Il demanda et obtint une concession sur cette rivière, comprenant "une lieue et demy de chaque costé de la ditte rivière sur deux lieues de profondeur, ensemble les isles et islets adjacents". La confirmation en fut donnée le 19 mai 1696.

Comme officier, il prit part avec ses frères à l'expédition contre le fort Pemaquid (dans le Maine), sous la direction d'Iberville, au printemps de 1696. Encouragé par ces succès, d'Iberville et une poignée de volontaires hardis, parmi lesquels le sieur de Plaine, le sieur de Chaufour, le sieur Testard de Montigny, se rendirent à Terre-Neuve pour en chasser les Anglais. Surpris et terrorisés par la rapidité et l'assurance des Canadiens, les Anglais offrirent peu de résistance. En quelques semaines, ces cent vingt-cinq Canadiens et quelques Indiens eurent tué deux cents Anglais, et fait six ou sept cents prisonniers.

Revenu de cette glorieuse campagne à Terre-Neuve, Bernard alla s'installer sur sa concession. Comme ses frères, il faisait aussi la traite pour pouvoir vivre et développer sa concession. Villebon s'est plaint de lui, comme des autres frères D'Amours, avec aussi peu de raison.

À Port-Royal, Bernard avait fait la connaissance du gouverneur Alexandre LeBorgne de Belleisle, de sa femme et de sa fille, Jeanne. Il avait même commencé à fréquenter Jeanne quand le gouverneur mourut. La jeune veuve de quarante-quatre ans, par besoin de consolation, s'éprit du jeune officier de trente et un ans qui venait voir sa fille; les relations allèrent si loin qu'elle eut un enfant de lui. C'est peut-être ce qui précipita le mariage avec Jeanne.

Seigneurie de Matane Matane Seigneunie Matapedia Forestville Causapseal Matapedia Trais Pistoles NouvEAU Lac Brunswick Temiscouata St-Sime gre- Anne Pocatione Baie St. Paul St-Jean-Port-Joti MAINE LiIslet Lauzon 24 milles = 1 pouce

: Carte Fl. St-Laurent (Seigneurie de Matane et de la Matapédia)

Le contrat de mariage fut dressé par le curé de Port-Royal, l'abbé Abel Maudoux, à défaut de notaire à Port-Royal, le 5 septembre 1697. Dame Marie de St-Etienne de la Tour fut présente, comme aussi Emmanuel LeBorgne, frère de la future épouse, ainsi que plusieurs parents et amis. Après les promesses de mariage et le consentement à la communauté de biens, le contrat fixa le douaire à quinze cent livres. Il y eut donation à la future épouse de tous les biens de la communauté, si, au décès du mari, il n'y eût pas d'enfants nés de leur mariage. À l'occasion de ce contrat, la future belle-mère donna à sa fille Jeanne comme elle avait donné aux fils déjà mariés. De plus, elle a promis et elle donna au futur époux un emplacement d'un arpent et demi de terre à prendre autour du fort de Port-Royal au choix du dit sieur de Plaine sur tout ce qui appartient à la donatrice. En outre, la future belle-mère offrit aux futurs époux sa table et une partie de sa maison pour deux ans. La belle-mère avait encore un penchant pour son gendre.

Ont signé le contrat : Charles de St-Etienne, Louis D'Amours de Chaufour, Marguerite Guyon, Marie St-Etienne, Veuve de Freneuse, Emmanuel LeBorgne, Charles de Louvière, Charles LeBorgne, Pierre La Toupine, Bernard D'Amours de Plaine, et la marque de Mlle Jeanne LeBorgne, et enfin, la signature de A. Maudoux, ptre, grand vicaire de l'évêque de Québec.

Ce contrat fut plus tard confié au Notaire Boucault de Godefus par Joseph D'Amours, sieur de Plaine, fils de Bernard D'Amours et de Marie St-Etienne de la Tour.

Par ce mariage Bernard entrait dans la famille de LeBorgne, ancien gouverneur de l'Acadie, famille dont la puissance et les possessions avaient été grandement diminuées par la conquête de Port-Royal en 1710. Le fils, Alexandre LeBorgne, essaya longtemps de faire reconnaître ses droits par les Anglais. Il finit par s'installer à la Baie Belleisle, sur la rivière Saint-Jean, même s'il ne put obtenir confirmation de ses titres par les Anglais. En 1758, les Anglais chassèrent tous les Français, les LeBorgne, et les Robichaud qui étaient établis tout près.

Avec sa jeune femme de dix-sept ans, Bernard demeura quelque temps à Port-Royal, puis vint occuper son habitation dans sa seigneurie de Kennebecasis. Au partage des biens de la succession du défunt gouverneur LeBorgne, Jeanne, sa fille, reçut un sixième des biens. Le premier fils de Bernard, baptisé Alexandre est né en 1702. Le recensement de 1713 de la rivière Saint-Jean mentionne Bernard et sa femme.

Comme on a vu, en 1704, une expédition nombreuse d'Anglais, sous le colonel Church, monta la rivière Saint-Jean, brûlant tout, détruisant habitations et récoltes. Pour les quatre frères D'Amours c'était la ruine complète. Bernard ne fut pas épargné. Il dut quitter définitivement la vallée de la rivière Saint-Jean. Après un court séjour à Port-Royal, il conduisit sa famille à Québec, en 1705. Joseph, fils illégitime, avait sept ans, et Alexandre en avait trois. À Québec Bernard réussit à vendre la plus grande partie de sa concession de Kennebecasis à un marchand, Joseph Riverin, le 30 mars 1705. Avec l'argent reçu il acheta une terre à Grande-Anse, (St. Roch-des-Aulnaies, Comté de l'Islet), sur la rive sud du St-Laurent, de Catherine Pinel, veuve, comprenant dix arpents de front sur quarante arpents de profondeur entre Joseph Meneux et Joseph Houellet. Madame la propriétaire mit de la difficulté à donner copie du contrat, mais tout finit par s'arranger. C'est sur cette terre que Bernard établit sa famille.

Une fois sa famille installée à Grande-Anse, Bernard reçut l'ordre, au printemps de 1706, d'aller en Acadie. Pour le voyage, il prit chez M. François Hazeur, seigneur de Malbaie, marchand de Québec, des marchandises pour la valeur de 788 £, qu'il promit de payer à son retour d'Acadie, et pour assurer le paiement il hypothéqua tous ses biens.

Bernard revint d'Acadie en 1709. Pendant son voyage il apprit que les Anglais préparaient une attaque contre Québec. En conséquence il fut chargé de surveiller le fleuve St-Laurent en vue de découvrir l'ennemi s'il s'y aventurait. Or, le 16 août, Bernard aperçut huit vaisseaux anglais vis-à-vis du Bic, et deux autres au nord. Il en avertit aussitôt le gouverneur de Québec, qui donna les ordres nécessaires à la défense du pays. C'était l'avant-garde de la flotte de Walker. Peu de jours après, une violente tempête jeta les vaisseaux anglais sur les battures et les roches des îles et de la côte du fleuve. Québec en fut quitte pour une peur et une leçon de prudence.

Ce désastre ne découragea pas les Anglais. Ils préparèrent une autre expédition militaire, cette fois contre Port-Royal. Le gouverneur Subercase en fut averti, et demanda de l'aide à Québec. On lui dépêcha quelques officiers et soldats, avec des vivres et munitions. Malgré cela, Port-Royal dut capituler devant le nombre écrasant des Anglais. C'était le 16 octobre 1710.

Entre temps, d'autres enfants vinrent réjouir et peupler le foyer de Bernard à Grande-Anse. Le dernier naquit en 1711. C'est à la suite de cette maternité que Jeanne LeBorgne décéda, cette même année.

Également en 1711, Bernard perdit sa mère, Marie Marsolet, morte à Montréal. Il fallait songer à régler la succession. M. de Villedonné, tuteur élu des enfants mineurs de feu Mathieu, leur père, demanda l'élection d'un curateur pour les héritiers absents, afin de pouvoir procéder à la vente de la maison paternelle sur la rue Sous-le-Fort, à Québec. M. de Villedonné fut nommé curateur. Ainsi autorisé, il vendit la maison et l'emplacement de feu Mathieu D'Amours à Guillaume LeDuc pour la somme de 8150 £, en 1713.

En 1711, après la prise de Port-Royal par les Anglais, le gouverneur de Québec fit un effort pour essayer de reprendre cette place forte importante. On dépêcha les sieurs de Montigny, de Boishébert et de Plaine (Bernard) avec quelques soldats et des vivres et munitions. Ils devaient se joindre aux Indiens sous la conduite de St-Castin. C'est justement cette expédition que Madame de Freneuse était allée préparer chez le Baron de St-Castin. Mais les Indiens montrèrent peu d'enthousiasme lorsqu'ils virent le petit nombre de Canadiens et le peu de vivres et de munitions. C'est à cette occasion que le sieur de Montigny, beau-frère de Bernard, fit une attaque surprise sur un détachement d'Anglais pendant une tempête de neige. Le commandant anglais fut tué avec bon nombre de ses soldats. Les autres, terrorisés, furent mis en déroute. Les fils de Madame Freneuse avaient pris part à l'action. Mais on n'osa pas attaquer le fort, faute d'artillerie.

Après la mort de sa femme en 1711, Bernard confia vraisemblablement ses enfants à quelque famille de la parenté, car en 1713 il s'associa avec François Margane de Lavaltrie, son cousin, pour faire la pêche et la chasse sur les terres de Bernard, au Cap Breton. Cette société fut de courte durée; M. de Lavaltrie alla s'installer au Labrador. Bernard continua quand même à faire la traite et s'attira des reproches à cause de la vente de l'eau-de-vie aux Indiens.

A l'occasion des déplacements requis par son service militaire, Bernard avait fait la connaissance des seigneurs Couillard, à la rivière du Sud (Montmagny) et de leurs familles, surtout de Jacques Couillard, major des milices de la rivière du Sud, et de Jean-Baptiste Couillard-Després. Jacques Couillard-Després avait trois filles; la deuxième, Élisabeth, âgée de 23 ans, attira l'attention et le cœur de Bernard. Il la demanda en mariage. Avec générosité elle accepta d'assumer la charge d'élever les cinq enfants du premier mariage. Bernard avait alors quarante-neuf ans. Dans le contrat de mariage, Bernard doua sa femme de mille livres, avec en plus un préciput de cinq cents livres. A cette occasion, le sieur Jacques Couillard-Després donna aux futurs époux cent écus et une terre de deux arpents de front sur quarante de profondeur. Le mariage eut lieu à St-Thomas, à la pointe à la Caille, le 9 décembre 1716. (Saint-Thomas de Montmagny).

Peu de temps après ce mariage, Bernard alla demeurer à la Pointe à la Caille, dans la seigneurie du beau-père, tout en gardant la propriété de St-Roch-des-Aulnaies. (Grande-Anse).

Étant installé sur le fleuve St-Laurent, Bernard eut l'idée de faire la pêche; il emprunta neuf cent vingt livres pour acheter l'équipement nécessaire pour faire la pêche au saumon et à la morue, à Matane.

Les militaires étaient peu payés à l'époque, et pour vivre convenablement, les officiers devaient trouver ailleurs de quoi suppléer à l'insuffisance des salaires. Bernard, par besoin, s'occupait encore de la traite à Richibouctou, N.-B. En juin 1717, il se procura chez Etienne Veron de Grandmesnil des marchandises pour un montant de 2250 £ avant d'aller faire la traite à Richibouctou.

Bernard demeurait de plus en plus souvent à Montmagny, tout en continuant son service militaire. À la paroisse St-Thomas, il était un personnage important et prenait part aux activités paroissiales; c'est ainsi qu'on le trouve à l'installation du nouveau curé, M. Joriau, en 1741.

La carrière militaire de Bernard, sieur de Plaine, avait été remarquée et appréciée en haut lieu, car en 1722, le gouverneur écrivait au Ministre de Paris: "Le sieur de Plaine D'Amours, âgé de 50 ans. C'est un très bon officier qui a donné des preuves de sa valeur pendant la guerre à la prise de plusieurs places anglaises dans l'Isle de Terreneuve sous le commandement de M^r d'Iberville, et dans l'exécution des ordres que je lui ai donnés pour maintenir les Sauvages de l'Acadie dans nos intérêts. Il est triste pour lui de demeurer toujours dans le même employ". Il était alors enseigne.

Ses enfants grandissaient et voilà qu'une de ses filles, Marie-Thérèse, fut d'âge à se marier. Ne pouvant être présent lui-même, Bernard délégua son pouvoir à Pierre Joly, son cousin, pour donner son consentement et faire ce qu'il faudra pour ce mariage. La fille épousa Jacques Douaire de Bondy le 14 novembre 1728.

Cependant, sa terre à Grande-Anse ne rapportait rien; il valait mieux la vendre. Ce qu'il fit en 1729, cédant trois arpents de front à Joseph Gerbert, et les sept autres arpents à Joseph Lizot.

Le seigneur principal de la rivière du Sud, Jacques Couillard-Després mourut en 1737, et sa veuve deux ans après. A l'occasion de l'inventaire, Bernard donna à sa femme une preuve de sa largeur d'esprit : "Je donne plein pouvoir à ma Femme d'agire dans la partage qui se feront avec ses frères et Se avec toute La Douceur et en vue de Dieu, et ce qu'elle fera je le tient bien faitte"..... "à la Pointe-à-la-Caille, ce 20 may 1740".

Le partage se fit le 29 octobre 1742 et donna à Élisabeth, femme de Bernard, la deuxième partie, comprenant les terres de Denis Morin et Jacques Moyen. Bernard devint ainsi co-seigneur de la Rivière du Sud. La quatrième partie revint à Angélique Couillard-Després, épouse de René-Louis D'Amours, neveu de Bernard, comprenant les terres de Jean Fournier, d'Etienne Fontaine et de l'Abbé Fr. Richard de Beausoleil.

Depuis la chute de Port-Royal et de Louisbourg, la crainte de l'invasion anglaise tenait constamment la population de Québec et du bas du fleuve sur le qui-vive. En conséquence, Bernard D'Amours, maintenant capitaine, et René-Louis, son neveu, furent chargés en 1744 d'organiser un réseau de signaux, de feu ou de fumée, depuis la Pointe de Lévy jusqu'à l'Ile St-Barnabé, qui permettrait de renseigner Québec et les habitants de l'approche de vaisseaux ennemis. Par l'entremise des officiers de la milice, il devait conseiller aux habitants "d'en bas", surtout de la seigneurie de la Rivière du Sud, de se bâtir des abris secrets dans les hauteurs à l'intérieur de leurs terres pour se cacher euxmêmes, leurs familles, et les bestiaux, en cas d'attaque par les Anglais. Ces hauteurs rocheuses s'appellent encore "La Patira".

Avant de mourir en 1745, Yves Arguin et sa femme, Thérèse D'Amours de Plaine, avaient fait un testament qui favorisait Bernard de Plaine. Mais la Prévôté de Québec accepta les raisons de François LeMaître Lamorille et déclara le testament nul par défaut de forme. C'est donc le contrat de mariage qui devait régler la succession. Or, Yves Arguin, mort avant Thérèse D'Amours, avait fait don de tous ses biens à sa femme survivante. Comme il n'y avait pas d'enfant vivant, cette donation avait force de droit. Mais Bernard fit appel de cette sentence devant le Conseil Supérieur, qui déclara le testament valide et exécutoire. Les affaires traînèrent en longueur, et Bernard dut paraître en cour une quarantaine de fois. Il a fallu faire l'estimation de la maison de feu M. Arguin. Finalement, le 19 octobre 1745, le partage de la maison fut ordonné entre François LeMaître Lamorille et Bernard de Plaine. Cette maison, sise rue Notre-Dame, sur la Place Royale, était bâtie en pierre à deux étages avec mansarde, sur un emplacement de trente-six pieds de front sur soixante-trois pieds de profondeur. La maison avait un mur mitoyen qui divisait le tout en deux parties égales. Bernard obtint la moitié au nord, et Lamorille, la partie du sud. Cet emplacement porte au cadastre le numéro 2218.

Vers 1645, Bernard se mit à concéder des terres: à Sébastien Morin, à Pierre Morin, à Joseph Morin, à Jacques Destroismaisons, sans doute pour défrayer les longs procès de Québec.

En 1746, Joseph, fils illégitime de Bernard, renonça à ses droits successifs de la première communauté de son père avec Jeanne LeBorgne pour la somme de 2010 £.

Les difficultés avec LeMaître Lamorille continuèrent; les comptes de ce dernier furent contestés puis réduits. De son côté, Bernard demanda paiement de ce qu'il avait avancé en l'exécution du testament d'Yves Arguin. Finalement, il eut gain de cause, et Lamorille dut verser à Bernard la somme de 1234 £. Quelques mois plus tard, Bernard gagna sa cause contre le sieur Dumont, qui fut condamné à payer 2250 £ à Bernard. Ainsi, on le voit, malgré ses quatre-vingt ans, il pouvait encore faire respecter ses droits.

Dans la succession Arguin, il restait encore une somme due par un sieur Marandier de la Martinique au montant de 3018 £. Bernard, se sentant indisposé sans doute, donna plein pouvoir à son fils Joseph de Plaine pour s'occuper de cette affaire.

Après quatre ans de possession de la maison Arguin, Place Royale, Bernard trouva un acheteur dans la personne de son gendre, Etienne Trottier Desaulniers Beaubin, marié à Louisa Angélique, pour le prix de 5500 £.

Bernard eut encore un long procès avec Antoine Lamorille, et gagna sa cause. Il demeurait très lucide et combatif malgré ses quatre-vingt-deux ans.

Six mois seulement après cette victoire légale, Bernard mourut doucement, le 13 décembre 1749, entouré des siens. Un manquait à l'appel: son fils Joseph était mort la veille, à l'âge de vingt-huit ans. Bernard laissait sa femme avec six jeunes enfants, dont le plus jeune n'avait que treize ans.

M. de Plaine avait élevé une nombreuse famille, puisqu'il eut six enfants de sa première femme, en plus de Joseph l'illégitime, tandis qu'il eut encore dix enfants de son deuxième mariage.

Sa veuve, dame Élisabeth Couillard-Després, ne se remaria pas, pour être libre de s'occuper de ses enfants.

Madame veuve D'Amours de Plaine vendit plusieurs lots de ses terres à Pierre Fournier, farinier, et à Jacques Thibault.

Depuis quelque temps déjà les rumeurs de guerre, d'attaques des Anglais, devenaient de plus en plus inquiétantes. Tous sentaient qu'on ne pourrait cette fois repousser l'ennemi; la chute de la colonie semblait imminente, pour plusieurs raisons. De France on ne recevait plus de renfort militaire. De plus, les nombreuses attaques des Anglais depuis 1752 avaient forcé les habitants à porter les armes au lieu de cultiver leurs terres. Les provisions de bouche étaient rares et les prix élevés, par suite de récoltes manquées, et aussi à cause des monopoles organisés par Bigot et ses amis, qui appauvrissaient et affaiblissaient la colonie. Durant l'été de 1759, on signala la présence de vaisseaux anglais dans le golfe St-Laurent. Leur nombre augmenta, et bientôt Québec se vit entourer de bâtiments ennemis. Jour et nuit les Anglais bombardèrent la ville de Québec, pendant que dans les campagnes, des compagnies de "Rangers" brûlaient les habitations et tuaient ou emportaient les animaux délaissés. Tous les hommes capables de porter les armes étaient faits prisonniers.

Survint la bataille des Plaines d'Abraham, et la citadelle de Québec tomba entre les mains des Anglais. Le lendemain de la bataille, René-Louis D'Amours, Jean-Baptiste Couillard et d'autres se mirent en route de Québec à St-Thomas-de-Montmagny. On leur dit que les Anglais étaient dans les environs. La rencontre se fit près d'un pont. Leur première fusillade surprit les Anglais, mais comme ces derniers étaient beaucoup plus nombreux, ils eurent vite raison de ces quelques braves canadiens. Après avoir meurtri les corps de leurs victimes, les Anglais brûlèrent tout.

Madame Élisabeth Couillard-Després perdit tout : sa maison, ses meubles; il ne lui restait que le fonds de terre.

De toute la succession de Bernard D'Amours, sieur de Plaine, co-seigneur de la rivière du Sud, il ne restait que la terre nue. En 1762, Madame de Plaine demanda et obtint la permission de procéder au partage de ces terres. Elle reçut une moitié des terres, son aîné, Jean-Baptiste, obtint la moitié du reste, et le quart restant fut partagé entre les quatre enfants: Élisabeth, Michel, Augustin et Louise Angélique.

Maintenant âgée, Madame de Plaine est allée vivre sans doute chez son fils aîné. Ses derniers enfants se sont mariés; elle comprit que son rôle était terminé.

Elle est morte à l'âge de soixante-dix-sept ans, et fut inhumée à St-Thomas de Montmagny le 10 avril 1771.

De son mariage avec Jeanne LeBorgne, Bernard eut les enfants suivants :

René, né en 1699,

Alex.-François, né en 1702,

Jean, né en 1706,

M. Thérèse, née en 1709,

M. Marguerite, née en 1710,

François, né en 1711,

Joseph, illégitime, vers 1698.

De son deuxième mariage avec Élisabeth Couillard-Després, il eut :

Geneviève, née en 1717,

Jean-Baptiste, né en 1719,

Joseph, né en 1721,

Élisabeth, née en 1722,

Louise, née en 1724,

Bernard, né en 1727,

M.-Anne, née en 1730,

Augustin, né en 1732,

François, né en 1733,

Michel, né en 1736.

Damours de Glainne

SOURCES

Bernard D'Amours de Plaine

JCS: IV, 226, 229, 256, 257, 288; V, 8-12, 50, 61, 109.

RPQ: 29 avril 1713; 3 mai 1713. vol. 46, p. 20. vol. 80-A, p. 66r, 86v. vol.84,p. 45v. vol.90, p. 224. vol. 90-A, 168r, 178v, 232v, 239r. vol. 90-B. 3-4, 26r, 37r, 87r, 100r, 119, 150, 176r, 168r, 178r, 186v, 189v, 191v, 216v, 219v, 319. vol. 91, p. 21, 58, 65, 81, 224. vol. 108, P. 55V.

EaC: 1886, p. CLII. 1899-1900, 1, p. 218. 1902-1903.

RAQ: 1822-23, p. 53. 1938-39, p. 119. 1939-40, p. 462; vol. VI, p. 1-142. vol. XIX, p. 133.

BRH: vol. 23, p. 48. vol. 36, p. 207. 1908, p. 380.

CPJ: I, p. 248, 359. II p. 306, 359. III, p. 273-4; no. 1789; liasse 65, carton 114.

ICF: III, p. 60.

IPQ: I, p. 188. III, p. 60.

ASQ: Paroisse de Québec, no. 117.

"Histoire des seigneuries St. Jean Port Joly, etc," Léon Roy, p.44, 177-79.

Barbel: 14 no. 1728.

Barolet: 27 mars 1749.

Chambalon: 30 mars 1705, 3 sept. 1705.

Dubreuil: 22 mai 1725.

DuLaurent: 8 mai 1747.

Genaple: 20 oct. 1705, 2 août 1706.

Levesque: 1^{er} fév. 1754, 14 mars 1757, 1 avril 1757, 14 mai 1757, 22 mai 1757, 7 juin 1757, 19 avril 1762, 1avril 1762, 16 août 1768.

Louet: 23 mars 1745, 20 mai 1745, 8 juillet 1736.

Michon: 8-9 nov. 1716, 26 mars 1729, 12 mai 1738, 27 déc. 1740, 20 sept. 1745, 28 sept. 1745, 11 avril 1747, 16 août 1744.

J. C. Penet: 20 août 1745, 17 oct. 1747.

Pinguet: 1-5 janv. 1745, 19 oct. 1745.

Rageot: nos. 3580, 3776.

Saillant: no. 1859.

"Histoire de la seigneurie de la rivière du Sud", abbé Couillard-Després, p. 122-134, 279.

"Les Normands au Canada", abbé Gosselin, p. 42, 59, 55, 63.

"Rapport sur les Archives de France relatives à l'histoire du Canada", J. Edmond Roy, p. 529.

"Histoire de la colonie française au Canada", abbé Faillon III, p. 332.

"Histoire du Canada", Hector Garneau, T, p. 408.

"Acadia at the end of the 17th century", J. C. Webster, p. 97, 153.

"Histoire de la paroisse de Montmagny", P. E. Casault, p. 66.

"Familles contemporaines", Chevalier Benoist, p. 424 ss.

Archives de la Prov. de Québec: A.P.D. D'Amours de Plaine.